



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 056-215601626-20240619-DB20240607-BF

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du  
Mercredi 12 juin 2024

Séance Publique du  
Mercredi 19 juin 2024

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET PRINCIPAL**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Marie-Christine LE NORMAND à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Claude ORVOINE, Emmanuelle TROCADERO à Michel LE MESTRALLAN, Marie-Hélène HUCHET à Annie VERDES.

Secrétaire de séance : Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL.

Présents : 28
Pouvoirs : 05
Absent : 00

## n°07

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le Budget Supplémentaire est un budget d'ajustement qui reprend le résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice précédent ainsi que les reports en dépenses et recettes.

Le maire propose de modifier le budget primitif 2024 de la ville comme suit :

#### Evolution des recettes

Dotation forfaitaire	- 10.000 €
Dotation Nationale de Péréquation	- 19.000 €
Contributions directes	- 160.000 €
Allocation compensation perte THLV	44.000 €
Solde subvention départementale Contrat attractivité touristique	93.000 €
Travaux en régie	<u>220.000 €</u>
<b>Total recettes</b>	<b>168.000 €</b>

#### Evolution des dépenses

Charges financières dette	30.000 €
Degrèvement TH	5.000 €
Charges de personnel	<u>110.000 €</u>
<b>Total dépenses</b>	<b>145.000 €</b>

**Evolution de l'autofinancement = RN – DN** **+23.000 €**

### **INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES**

Dépenses reportées	1.758.220 €
Travaux en régie	220.000 €
Travaux isolation thermique par l'extérieur – écoles	149.000 €
Transfert crédits	- 131.000 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1.996.220 €</b>

#### **RECETTES**

Résultat d'investissement 2023	89.120 €
Affectation des résultats de Fonctionnement 2023	2.172.125 €
Recettes reportées	250.920 €
Prime énergie liée aux travaux ITE dans les écoles	29.055 €
Augmentation de l'autofinancement	23.000 €
Emprunt	-568.000 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1.996.220 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 6 Juin 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- APPROUVE le budget supplémentaire 2024 présenté synthétiquement ci-dessus et détaillé dans la maquette budgétaire annexée.

*Délibération adoptée à la MAJORITE – 5 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES, Loïc TONNERRE)*

